

<u>AUTORISATION D'ABSENCE / REGULARISATION D'ABSENCE</u> (ex. RH)

Toutes demandes de : - congés > à 3 jours doivent être déposées au moins 10 jours ou une(1) semaine ouvrable, - congés et permissions < à 3 jours à déposer dans les 48 heures ouvrables avant leurs dates effectives, sauf pour les congés maladies ou Décès.

Nom et prénoms : [nameEmp	loyee]		
Prénom usuel : [usuel] Matricule : [matricule] sollicitée:	M-code : [code] Date début : [beginDate] Date fin : [endDate]		Shift: [shift] <u>Période</u> heure: [beginHour]
Motifs : [motifLeave] Récupération : [timeRecup]	-	_	heure : [endHour]
<u>Le Demandeur</u>	<u>Le Team leader</u>		Le Responsable Opérationnel
[asker]	[teamLea	der]	[ROP]
[dateAsker] DROIT ACQUIS RESTANT (jours): RESTE APRES AUTORISATION: NBRE D'ABSENCES INJUSTIFIEES: Les RH	[dateTear 2023	n]	[dateRop] <u>Décision de la direction</u> A déduire s/ congés payés A déduire s/ salaire Permission exceptionnelle Rien à déduire <u>Le Gérant</u>
[RH]			[GERANT]
/			
Toutes demandes de : - congés >	à 3 jours doivent être de à déposer dans les 48 h 	éposées a eures ouv	
Motifs :	•••••		
Le Demandeur	<u>Le Team l</u>	<u>eader</u>	Le Responsable Opérationnel
/ / DROIT ACQUIS RESTANT (jours): RESTE APRES AUTORISATION: NBRE D'ABSENCES INJUSTIFIEES:	2022 2023	/	Décision de la direction A déduire s/ congés payés A déduire s/ salaire Permission exceptionnelle Rien à déduire
<u>Les RH</u>			Le Gérant